

## **Fédération Nationale des CMR**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Fédération Nationale des CMR

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Nationale des CMR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I « Faits significatifs de l'exercice » de l'annexe concernant la dévolution universelle du patrimoine de l'association Montagne et Musique à votre fédération.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

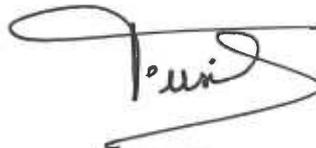
## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 7 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres



Joël Fusil

**FNCMR agrégé**  
2 place du Gal Leclerc  
94130 NOGENT SUR MARNE  
0148730672



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2013



Téléphone :

# Bilan Actif

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	25 139	22 248	2 892	1 746
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	96 406		96 406	96 406
Constructions	3 778 130	1 748 092	2 030 038	1 807 195
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 615	9 160	5 454	6 333
Autres	840 838	594 735	246 103	289 510
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				68 816
Avances et acomptes	13 455		13 455	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	49 868		49 868	6 103
Prêts	120 147		120 147	87 012
Autres	800	84	716	800
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 939 397</b>	<b>2 374 318</b>	<b>2 565 079</b>	<b>2 363 921</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	11 342		11 342	11 484
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>	625		625	5 487
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	753 482	20 907	732 576	719 708
Autres créances	183 409	85 263	98 147	116 286
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	1 843 573		1 843 573	1 928 394
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>	20 998		20 998	19 981
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 813 430</b>	<b>106 169</b>	<b>2 707 261</b>	<b>2 801 341</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>7 752 827</b>	<b>2 480 487</b>	<b>5 272 340</b>	<b>5 165 262</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	<b>784 580</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012	
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatif sans droit de reprise	2 267 044	1 999 417	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves	2 598 097	2 598 097	
Report à nouveau sur gestion propre	(2 293 468)	(2 049 427)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(65 324)	(211 255)	
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatif avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 506 349</b>	<b>2 336 832</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	1 740 889	1 763 607	
Provisions pour charges			
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 740 889</b>	<b>1 763 607</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement	3 000	3 000	
Sur autres ressources			
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 582	254 264	
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	171 237	185 625	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 234	38 228	
Dettes fiscales et sociales	528 966	496 605	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	38 089	83 155	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	20 994	3 946	
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>1 022 101</b>	<b>1 061 822</b>	
Ecarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 272 340</b>	<b>5 165 262</b>	
(1) A plus d'un an	167 047	A moins d'un an	855 054
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat en liste

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Édition du 07/04/14

	31/12/2013	31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	6 797 332	6 644 418
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6 797 332</b>	<b>6 644 418</b>
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	178 077	230 419
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	120 487	84 827
- Cotisations	83 398	82 695
- Autres produits	1 001	1 828
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 180 295</b>	<b>7 044 188</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises	19 750	10 340
Variation de stocks	2 935	5 458
- Achats de matières premières et autres approvisionnements	164 680	148 164
Variation de stocks	(2 793)	1 222
- Autres achats et charges externes	688 523	645 411
- Impôts, taxes et versements assimilés	419 330	417 609
- Salaires et traitements	4 174 587	4 192 931
- Charges sociales	1 564 996	1 551 446
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	195 603	187 661
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 581	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		69 212
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	46 199	75 827
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 279 390</b>	<b>7 305 282</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>(99 094)</b>	<b>(261 095)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	41 488	56 834
- Reprises sur provisions et transferts de charges		772
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>41 488</b>	<b>57 606</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)	8 452	8 238
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		583
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>8 452</b>	<b>8 820</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>33 036</b>	<b>48 786</b>

# Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

FNCMR agrégé

	31/12/2013	31/12/2012
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>(66 059)</b>	<b>(212 309)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	613	750
- Sur opérations en capital	534	945
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 147</b>	<b>1 695</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	1	641
- Sur opérations en capital	411	
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>412</b>	<b>641</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>735</b>	<b>1 054</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>7 222 929</b>	<b>7 103 489</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>7 288 254</b>	<b>7 314 743</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>(65 324)</b>	<b>(211 255)</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 272 340** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **Produits** de **7 222 929 euros** et un total **Charges** de **7 288 254 euros**, dégageant ainsi un **déficit** de **65 324 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013**.

Il a une durée de **12** mois.

### I- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 avril 2013, l'Association Montagne et Musique a été dissoute en date du 18 avril 2013 avec dévolution universelle de son patrimoine à la Fédération conformément à l'article 18 de ses statuts.

L'ensemble des actifs et des passifs de l'association Montagne et Musique ont été comptabilisés au centre « Montagne et Musique en Vercors » de la Fédération Nationale des CMR le 3 décembre 2013.

Le bilan d'apport de l'association arrêté en date du 02 décembre 2013 est le suivant :

Bilan Actif	Brut	Amortissement	Net (N)		Bilan Passif	Net (N)	
			02/12/2013	31/12/2012		02/12/2013	31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	Fonds propres		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	219955,68	25334,48	194621,2	203475,62	Subv Conseil Général	2000	
Constructions	112385,76	11424,07	100961,69	105855,5	Subv ADEM	32164	
Chaudière	107569,92	13910,41	93659,51	97620,12	Subv FNCMR	80000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				488	Subv AGEDEN Région Rhones-Alpes	21748	
Autres titres immobilisés				488	Subv Région Rhones-Alpes	80000	
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>219955,68</b>	<b>25334,48</b>	<b>194621,2</b>	<b>203963,62</b>	Subv DDJS	42395	
Créances	51735,3		51735,3	15638,5	Report à nouveau sur gestion propre	-17076	-7328
DISPONIBILITES				14686,69	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-15709	-9405
					<b>Autres fonds associatifs</b>		
					Subv d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		251021,11
					<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>225521,5</b>	<b>234288,81</b>
					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
					<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
					Autres dettes	20835	
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>51735,3</b>	<b>0</b>	<b>51735,3</b>	<b>30325,19</b>	<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>20835</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>271691</b>	<b>25334</b>	<b>246357</b>	<b>234289</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>246357</b>	<b>234289</b>

Le report à nouveau débiteur de l'association Montagne et Musique figure dans les fonds propres au passif du bilan de la Fédération Nationale des CMR, sur une ligne RAN Association Montagne et Musique pour un montant de 32 785.50 euros comprenant le RAN débiteur pour 17 076€ et le résultat net déficitaire au 2 décembre 2013 pour 15709.21€.

La variation des amortissements de l'exercice clos au 31 décembre 2013 dans les comptes de la Fédération Nationale des CMR s'élève à :

- Dotation aux amortissements pour 193 065.42 €
- Apport des amortissements cumulés de l'association au 2 décembre 2013 pour 25 334.48 €

Soit un total de 218 400 € (cf. Tableau des Amortissements)

### II- REFERENTIEL

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, et du règlement 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, - continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

## FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**III- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**III.1- Immobilisations**

Les immeubles et autres biens immobiliers sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et sont amortis selon la méthode par composants.

Les immeubles sont classés par catégorie, en fonction de leur nature ou de leur utilisation. Cette ventilation sert à déterminer la structure de décomposition et les durées d'amortissement attachées à chaque décomposition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des composants.

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et logiciels acquis	1 à 5 ans
- Construction – Gros œuvre	50 ans
- Construction – Second œuvre	15 à 25 ans
- Construction – Installation	10 ans
- Matériel et outillage	3 à 5 ans
- Matériel informatique et bureautique	3 à 5 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

Il est précisé que les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**III.2- Stocks**

Les matières et marchandises des Centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE ont été évaluées selon le principe général suivant :  
les achats stockés sont valorisés au dernier prix d'achat, sans tenir compte des frais de logistique.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

**III.3- Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Pour certaines collectivités territoriales, le cadencement de la facturation des prestations des intervenants musicaux, de septembre à décembre de l'exercice, est constaté en factures à établir.

## FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

Les créances ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les avances des organismes utilisateurs des Centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE sont présentées au passif du bilan sur la ligne "avances et acomptes en cours".

### III.4- Participations, autres titres, valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des prêts dits « 1%Logement » remboursables à l'échéance, soit au terme des 20 ans.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées, si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### III.5- Provisions pour risques

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

### III.6- Provisions pour indemnités de départ en retraite

Au titre de la Convention Collective de l'Animation, les salariés bénéficient d'indemnités de départ en retraite. La provision pour départ à la retraite fait l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite, en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la convention collective.

Cette valorisation porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- Départ à la retraite à 62 ans (ou âge probable de départ)
- Taux de progression des salaires : 4% pour les cadres, 2% pour les non cadres
- Taux de turn-over des effectifs : de 20 ans à 55 ans dégressif de 16.44% à 0% au-delà
- Taux de charges sociales : 58 % pour les cadres, 43% pour les non cadres
- Taux d'actualisation : 3%
- Table de mortalité TGH-TGF05

Provision pour pensions	2013	2012	Reprise 2013
Siège	1 638 K€	1 655 K€	
Montagne & Musique	70 K€	75 K€	
Musiflore	32 K€	33 K€	
<b>TOTAL</b>	<b>1 740 K€</b>	<b>1 763 K€</b>	<b>23K€</b>

### III.7- Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les salariés bénéficient d'un droit individuel d'une durée de 21 heures maximum pour un temps plein par année civile cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et, à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 126 heures.

## FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

Le nombre d'heures cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 18 168 heures au 31/12/2013. Le nombre d'heures utilisées est de 630.5.

### III.8- Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils sont indemnisés de leurs frais plafonnés selon le barème déterminé par le conseil d'administration de la Fédération nationale.

### III.9- Produits et Ressources de la Fédération

#### III.9.1- Ressources de l'activité principale

Les produits de l'activité principale de la Fédération sont constitué des :

- produits des protocoles d'accord ou conventions ponctuelles conclus avec les divers partenaires, pour la mise en place de cours ou d'ateliers musicaux au sein de leurs structures.
- prix des séjours organisés par les CMD MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE en Vercors,
- dans une moindre mesure, des produits de l'activité Formation.

Dans une large majorité de cas (83%), le partenaire est une collectivité locale. La collaboration porte essentiellement sur l'organisation d'ateliers musicaux en milieu scolaire (premier cycle) qui sont assurés par des musiciens intervenants.

#### III.9.2- Cotisations

Les membres du premier collège sont définis comme les « membres constitutifs de la Fédération ». Ils sont dispensés de cotisation.

Les membres du deuxième collège sont définis comme les « associations du réseau CMR ». Le montant de leur adhésion annuelle est déterminé comme suit, avec un minimum de 100 € :

- CAEM et Associations CMR : 0,50% du chiffre d'affaires avec un plafond de cotisation de 500€,
- Associations délégataires des CMD : 1,75% du chiffre d'affaires.

#### III.9.3- Subventions d'investissement

Conformément à la réglementation en vigueur, les subventions d'investissement sont comptabilisées dès la décision d'attribution, quelle que soit la date d'encaissement.

Les subventions destinées à financer des biens renouvelables sont constatées dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, selon l'analyse de la convention de subvention.

#### III.9.4- Subventions de fonctionnement

Les organismes publics apportent leur soutien au travers des conventions annuelles ou pluriannuelles de subvention de fonctionnement.

Les subventions publiques sont comptabilisées en subvention d'exploitation lors de l'exercice d'attribution.

Si la subvention est pluriannuelle, un produit constaté d'avance est comptabilisé, selon l'étape d'avancement de l'action ou, à défaut, au prorata temporis.

Les subventions publiques conclues sous conditions suspensives non levées ne sont pas comptabilisées.

Les subventions publiques conclues sous conditions résolutoires sont également comptabilisées lors de l'attribution. S'il apparaît un risque de reversement lors de l'arrêté des comptes, une provision pour risque est constituée à la clôture.

### FEDERATION NATIONALE DES CMR – AGREGE

#### III.9.5- Fonds dédiés

Dès lors qu'ils ne sont pas consommés dans l'exercice, les subventions ou financements, affectés à un projet particulier, sont maintenus au bilan pour constater l'engagement pris par la Fédération.

#### III.9.6- Contributions volontaires en nature

Le travail de ses bénévoles ne peut être quantifié et inscrit en compte de résultat, dans la mesure où la Fédération ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable des contributions volontaires significatives obtenues.

La mairie de Brie-Comte-Robert met un local à la disposition de la Fédération Nationale des CMR pour accueillir la coordinatrice territoriale qui a déménagé en octobre 2013 dans un nouveau local plus adapté à ses besoins.

#### III.9.7- Engagements hors bilan

Donnés : Dans le cadre d'un prêt souscrit au Crédit Coopératif en 2006, la Fédération Nationale a nanté au profit du Crédit Coopératif un placement BMTN pour un montant de 400 000 euros en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le CMD MONTAGNE & MUSIQUE en Vercors a engagé une promesse d'affectation hypothécaire des biens immobiliers à hauteur de 80 000 euros, sis Hameau d'Eybertière – 38880 AUTRANS pour couvrir l'emprunt accordé pour les travaux de réhabilitation de la toiture.

Reçus : Le Conseil Régional Rhône Alpes s'est engagé à verser au CMD MONTAGNE & MUSIQUE la somme de 150 000 euros dont il reste à percevoir au 31/12/2013 un montant de 105 000 euros

# Immobilisations

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	22 587		3 684
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>22 587</b>		<b>3 684</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	96 406		
Constructions sur sol propre	2 112 519		112 386
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 303 558		249 667
Installations techniques et outillage industriel	14 819		1 122
Installations générales, agencements et divers	540 907		4 732
Matériel de transport	66 091		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	214 876		29 461
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	68 816		
Avances et acomptes			13 455
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>4 417 992</b>		<b>410 823</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	6 103		43 765
Prêts et autres immobilisations financières	87 812		33 135
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>93 915</b>		<b>76 900</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 534 494</b>		<b>491 407</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 131	25 139	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>1 131</b>	<b>25 139</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			96 406	
Constructions sur sol propre			2 224 905	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 553 225	
Install. techn., matériel et out. industriels		1 326	14 615	
Inst. générales, agencements et divers			545 640	
Matériel de transport			66 091	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		15 230	229 107	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	68 816			
Avances et acomptes			13 455	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>68 816</b>	<b>16 556</b>	<b>4 743 443</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			49 868	
Prêts et autres immo. financières			120 947	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>170 815</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>68 816</b>	<b>17 688</b>	<b>4 939 397</b>	

# Amortissements

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	20 841	2 538	1 131	22 248
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>20 841</b>	<b>2 538</b>	<b>1 131</b>	<b>22 248</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	906 024	71 299		977 324
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	702 858	67 911		770 768
Installations techn. et outillage industriel	8 486	2 000	1 326	9 160
Inst. générales, agencements et divers	323 667	52 678		376 345
Matériel de transport	60 923	4 074		64 998
Mat. de bureau, informatique et mobil.	147 774	20 437	14 819	153 392
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 149 732</b>	<b>218 400</b>	<b>16 145</b>	<b>2 351 987</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 170 573</b>	<b>220 938</b>	<b>17 277</b>	<b>2 374 234</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 538		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>2 538</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre	59 875		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	54 001		
Installations techniques et outillage industriel	2 000		
Installations générales, agencements et divers	52 678		
Matériel de transport	4 074		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 437		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>193 065</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>195 603</b>		

# Provisions Inscrites au Bilan

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	1 763 607		22 718	1 740 889
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 763 607</b>		<b>22 718</b>	<b>1 740 889</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières		84		84
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	15 910	5 497	500	20 907
Autres provisions pour dépréciation	91 263		6 000	85 263
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>107 172</b>	<b>5 581</b>	<b>6 500</b>	<b>106 253</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 870 779</b>	<b>5 581</b>	<b>29 218</b>	<b>1 847 142</b>
----------------------	------------------	--------------	---------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	120 147		120 147
Autres immobilisations financières	50 668		50 668
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>170 815</b>		<b>170 815</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	25 575	25 575	
Autres créances clients	727 907	727 907	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	29 557	29 557	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	107 667	40 526	67 142
Débiteurs divers	46 186	46 186	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>936 892</b>	<b>869 750</b>	<b>67 142</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	20 998	20 998	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 128 705</b>	<b>890 748</b>	<b>237 957</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	210 582	44 125	154 050	12 407
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 234	52 234		
Personnel et comptes rattachés	164 287	164 287		
Sécurité sociale et autres organismes	278 609	278 609		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	86 069	86 069		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	38 089	38 089		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 994	20 994		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>850 865</b>	<b>684 407</b>	<b>154 050</b>	<b>12 407</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------	---------------

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES****A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
	3 000	3 000			3 000
<b>TOTAL</b>	3 000	3 000			3 000

**B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
<b>TOTAL</b>					

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 999 416	267 628		2 267 044
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	2 598 097			2 598 097
Report à nouveau	(2 049 427)		244 041	(2 293 468)
Résultat comptable de l'exercice	(211 255)	(65 324)	(211 255)	(65 324)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>	<b>2 336 832</b>	<b>202 303</b>	<b>32 786</b>	<b>2 506 349</b>

# Charges à Payer

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 451
Dettes fiscales et sociales	155 433
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	38 089
<b>TOTAL</b>	<b>215 973</b>

# Produits à Recevoir

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 07/04/14

<b>MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	299 128
Personnel	28 357
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	45 576
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>38 622</b>
<b>TOTAL</b>	<b>411 682</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13  
Edition du 07/04/14

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	20 998	20 994
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>20 998</b>	<b>20 994</b>

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 07/04/14

FNCMR agrégé

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Fédération - 4 actions CSADEN achetées en 1985	34	
Crupies - Chômage partiel 2012	579	
Crupies - Solde 5/5 séjour 2012/2013	534	

<b>TOTAL</b>	<b>1 147</b>	
--------------	--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Autrans - Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	411	
Autrans - Pénalité Bricomarché	1	

<b>TOTAL</b>	<b>412</b>	
--------------	------------	--

# Effectif Moyen

FNCMR agrégé

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 07/04/14

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	150	
Employés	7	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	166	